



PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée décide à l'unanimité de modifier de nouveau l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n° 15 déposé le 7 juin 2016. Ainsi, le budget du ministère de l'Éducation et de la Formation sera examiné à l'Assemblée après celui du ministère de l'Infrastructure.

L'Assemblée décide à l'unanimité de modifier de nouveau l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n° 15 déposé le 7 juin 2016. Ainsi, le jeudi 23 juin 2016, de 17 à 18 heures, le budget du ministère du Sport, de la Culture et du Patrimoine sera examiné après celui du ministère des Familles.

L'Assemblée décide à l'unanimité de modifier de nouveau l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n° 15 déposé le 7 juin 2016. Ainsi, le budget du ministère du Développement durable sera examiné dans la salle 254 après celui du Conseil exécutif.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

TREIZE HEURES TRENTE

M. FLETCHER propose la première lecture du projet de loi 203 — *Loi modifiant la Loi sur la profession d'avocat (nomination de conseillers de la Reine)/The Legal Profession Amendment Act (Queen's Counsel Appointments)* — dont l'objet a été indiqué.

La présidente dépose le rapport annuel de l'Ombudsman du Manitoba pour l'année se terminant le 31 décembre 2015.

(Document parlementaire n° 37)

Jeudi 23 juin 2016

M. le *ministre* FRIESEN dépose le rapport annuel de la Régie de retraite de la fonction publique pour l'année se terminant le 31 décembre 2015.

(Document parlementaire n° 38)

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, MM. JOHNSON, SWAN, TEITSMA et MARTIN ainsi que M^{me} KLASSEN font des déclarations de député.

Présentation et lecture de pétitions :

M. MALOWAY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à déployer tous les efforts possibles afin d'éviter l'acquisition de MTS par Bell et de préserver un marché de téléphonie cellulaire plus concurrentiel de sorte que le montant des factures de téléphone cellulaire des Manitobains n'augmente pas inutilement.

M^{me} FONTAINE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à désigner, au palais législatif et dans tous les autres édifices gouvernementaux du Manitoba, une salle de toilettes sans distinction de sexe.

L'Assemblée convient à l'unanimité de renoncer à l'ordre sessionnel portant sur l'ajournement des travaux des groupes du Comité des subsides entre midi et 13 heures le vendredi 24 juin 2016, étant entendu que ceux-ci siégeront sans ajournement jusqu'à l'expiration du délai de 100 heures s'appliquant aux travaux relatifs à l'examen des budgets.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides. Elle interrompt ses travaux en comité à 18 heures et convient de les poursuivre le vendredi 24 juin 2016 à 10 heures.

L'Assemblée convient à l'unanimité de permettre au Comité permanent des comptes publics de se réunir le lundi 27 juin 2016, à 15 heures, pendant qu'elle siège.

La séance est levée à 13 h 49 le vendredi 24 juin 2016, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

La présidente,

Myrna Driedger